

ALAIN LEMARÉCHAL

Les parties du discours

Sémantique et syntaxe



LINGUISTIQUE NOUVELLE

Les parties du discours
Sémantique et syntaxe

Les parties du discours
Sémantique et syntaxe

(français/anglais) / 1

5° X
32930

Centre Universitaire de France

10

DL-24 111989-29341

Collection dirigée par Guy Serbat

752994

NC
80

Linguistique nouvelle

Les parties du discours
Sémantique et syntaxe

ALAIN LEMARÉCHAL / 1



Presses Universitaires de France



ISBN 2 13 042173 3

ISSN 0292-4226

Dépôt légal — 1^{re} édition : 1989, mai

© Presses Universitaires de France, 1989
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

Sommaire

<i>Introduction</i>	13
---------------------------	----

PREMIÈRE PARTIE

DISTRIBUTION ET SÉMANTISME DES PARTIES DU DISCOURS

<i>Chapitre Premier Le problème de la définition des parties du discours : la distinction entre substantif et nom</i>	19
1. Problèmes de distribution	20
Un type particulier de distribution des parties du discours, 20; Les noms, adjectifs et verbes et les fonctions en tagalog, 21; Parties du discours et fonctions, 25.	
2. Parties du discours et superparties du discours	26
La notion de superpartie du discours, 26; Translation, 27.	
3. Substance et qualité	29
Définitions syntaxique et sémantique des parties du discours, 29; Définition sémantique des superparties du discours qualificatif et substantif, 29; Nature du prédicat des propositions équatives, 31; La distinction entre nom et substantif, 31; Les parties du discours du tagalog (I), 32; La définition sémantique des noms, des adjectifs et des verbes, 32.	

4.	La partie du discours Adverbe	33
	Circonstance et prédicat, 33; Partie du discours adverbe et fonction circonstancielle, 34; La translation adverbialisante, 35; Les parties du discours du tagalog (II) : qualificatifs, substantifs et adverbes, 35.	
5.	La partie du discours Nom Personnel	36
	Fonction fondamentale des noms personnels, 36; Translatifs des noms personnels, 37; Distribution des fonctions et noms personnels, 38.	
6.	Un type de distribution des parties du discours	38
	Tableau général des parties du discours en tagalog (III) : qualificatifs, substantifs, adverbes, noms personnels, 38; Variante 1 : substance et qualité en palau, 39; Variante 2 : le kinyarwanda et le problème du prépréfixe ou augment des langues bantoues, 41.	
7.	Quelques problèmes mal posés	44
	La notion de « modalité », 44; Les translatifs substantivants comme anciens substantifs, 46; Les sèmes de la substantivité, 49; Substantivité, définitude, référentialité, individuation, 50; Le problème de l'opposition verbo-nominale, 54.	
<i>Chapitre II / Une théorie généralisée de la translation.....</i>		57
1.	Définition, fondements, implications de la translation ..	58
	Définition et fondements de la translation chez Tesnière, 58; Critiques, 60; Véritable fondement de la translation, 62; Implications, 64; Translation et spécificité des systèmes, 65.	
2.	Une théorie de la Translation Généralisée	66
	Fonctions à translation <i>vs</i> fonctions sans translation, 66; Translation et typologie : langues à translation et langues sans translation, 67; La translation généralisée à tous les niveaux de segmentation, 68; Des langues à adverbes, mais sans adverbes lexicaux, 69.	
3.	Translation et intégration	72
	Translation, segmentation et intégration, 72; La dérivation, des translations figées ?, 73; La dérivation : translation, lexicalisation et intégration, 74; Note sur la composition : composition et figement, 75.	

<i>Chapitre III Les marques fonctionnelles segmentales comme sous-classe de parties du discours majeures à usage limité.....</i>	77
1. Parties du discours majeures et fonctionnels	78
Relateurs, noms, verbes, adverbes, 78; Irréductibilité de la catégorie adverbe en français, 79; Stratégies, 82.	
2. Des noms-prépositions (ou postpositions) et des noms à usage limité de préposition (ou de postposition).....	83
Le vai : fonctionnels et noms de parties d'espace ou d'objet, 83; Des relateurs non fonctionnels ?, 85; Les « fonctionnels » comme sous-classe de noms de parties d'objet ou d'espace, 86; Contraintes et spécifications, 87; Un triple inventaire, 88.	
3. Le chinois : des verbes-prépositions.....	89
Prépositions en chinois : verbes-prépositions à usage particulier, <i>vs</i> limité, de préposition en chinois, 89; Contraintes sur les verbes en emploi de préposition, 91; Spécifications et contraintes définitives d'un emploi ou d'une catégorie ?, 93.	
4. Un schéma triple universel (?)	94
Un triple inventaire dans les langues à verbes-prépositions (ou postpositions), 94; Des adverbes à usage particulier (<i>vs</i> limité) de prépositions, 95; Stabilité des types, 96.	

DEUXIÈME PARTIE

PARTIES DU DISCOURS
ET ORIENTATION

<i>Chapitre IV La notion d'orientation étendue aux nominaux.....</i>	101
1. La notion d'orientation	101
Définition, 101; Valence et orientation des verbes en tagalog, 103.	
2. L'orientation des nominaux	105
L'orientation des noms et des adjectifs prédicats, 105; Relation sujet-prédicat, relation épithétique et coorientation, 106; Coorientation des noms et autoorientation des substantifs en tagalog, 107; L'orientation primaire des noms et des substantifs dans les langues, 109.	

3. Des verbes-participes	110
Des « verbes-participes » en malgache et en tagalog, 110; La notion de mode d'orientation, 113; La relation d'équivalence, 113.	
<i>Chapitre V / L'orientation par rapport à la base. Orientation et dérivation</i>	116
1. L'orientation par rapport à la base	116
Les différentes relations à l'action dans les langues du type du tagalog, 116; L'orientation par rapport à la base, 118; Orientation par rapport à la base et relation d'équivalence, 119.	
2. Orientation et dérivation	120
Interférences entre voix verbale et dérivation nominale en tagalog, 121; Orientation et dérivation nominale en français, 123; Dérivation et actance chez Tesnière, 124; La notion de diathèse étendue aux nominaux, 126.	
<i>Chapitre VI / Orientations de syntagmes, orientations d'affixes</i>	128
1. L'orientation des génitifs	129
La véritable marque de la détermination adnominale : intégration et séquence, 129; Valeurs des marques segmentales : l'expression des relations réelles, 130; <i>de</i> joncteur et l'orientation primaire des nominaux : génitif et déorientation, 132; Génitif et coorientation sans coextension, 133; Coorientation sans coextension et génitifs surdéclinés, 136; Appartenance à une partie du discours, translation et orientation, 138.	
2. L'orientation des circonstants	138
Verbes-prépositions et orientation, 138; Indifférence à l'orientation des circonstants, 141.	
3. L'orientation étendue aux affixes et aux clitiques personnels	143
Coorientation et coréférentialité, 143; Orientation primaire des préfixes sujets, 145; Orientations primaire et secondaire des affixes personnels, 146.	

TROISIÈME PARTIE

L'ORIENTATION
DES PROPOSITIONS

<i>Chapitre VII</i> / <i>La notion d'orientation étendue aux propositions</i>	151
1. Le problème des complétives	151
Propositions complétives et translation en substantif, 151; Complétives et noms abstraits d'action, 152.	
2. L'orientation vers le procès	153
Formes verbales et dérivés nominaux orientés vers le procès, 153; Constructions complétives et orientation vers le procès, 155; Complétives et orientation à deux étages, 159; Le cas des propositions circonstancielles et de cer- tains de leurs équivalents, 160.	
3. Condition, impératif et orientation vers le procès	161
L'orientation des conditionnelles, 161; L'orientation des impératifs, 162.	
4. Orientation préférentielle et types de langues	163
Équivalents de complétives et effacement du sujet en palau, 163; Effacement du sujet et orientation, 166; Orientation préférentielle, 167; Typologie des équivalents de complétives et de conditionnelles, 167.	
<i>Chapitre VIII</i> / <i>Orientation en qui vs orientation en que</i>	169
1. Déorientation et orientation en <i>que</i>	169
Relatives par <i>qui</i> et relatives par <i>que</i> en palau, 169; Déorien- tation et orientation vers le non-sujet, 172; Orientation en <i>que</i> , 172; Contraintes et ambiguïtés d'orientation, 174.	
2. Le cas des langues turques	174
Verbes-participes, 175; Orientation en <i>que</i> , 176; Formes verbales orientées vers le procès spécialisées comme pré- dicats, 180; Des parfaits orientés vers le procès, 181; Les conditionnels : substantifs orientés vers le procès ou adverbes, 182.	
3. Conclusion	183
<i>Chapitre IX</i> / <i>Anglais that et français que</i>	184
1. Préambule sur anglais <i>that</i> : <i>that</i> , marque de subordina- tion ?	184

2. *Que* entre relatif et conjonction 185
 Relatifs et focalisation, 186; Focalisation de la circonstance et relatif à tout faire, 186; Ambiguïtés d'orientation et focalisation des circonstants, 187.
3. *Le fait (que)* : un « antécédent » pour le *que* conjonction . . 189
 Statut de *que* dans *le fait que*, 189; Fonction de *que* complétif par rapport à la proposition qu'il introduit, 189; Bref retour sur *that*, 190.
4. *Que* et la déorientation en français 191
 Valeur de *que*, 191; Les marques de la déorientation et la subordination, 192; Un seul *que* ?, 193.

QUATRIÈME PARTIE

LES ORIENTATIONS SECONDAIRES

- Chapitre X* / Orientations et diathèses secondaires des verbes, lexicases . . 199
1. Orientations secondaires 200
 Le problème des valences non saturées, 200; Le problème des « objets indirects », 202; Problèmes de l'extension de la valence verbale, 204; Une hiérarchie sur quatre rangs, 205; Le problème des marques d'actants, 205; Informations stockées avec le verbe et catégorisation des verbes, 208.
2. La théorie des Lexicases de S. Starosta 209
 Lexicase, syntaxe tesnièreenne et générativisme, 209; « Case Relations », « Case Forms » et « Case Frame Features », 210; Les matrices lexicales de la théorie des Lexicases, 211.
3. Critique des Lexicases 213
 Premier correctif : rôles de l'argument unique des verbes intransitifs, 213; Deuxième correctif : le problème de l'inventaire des rôles distingués par les différentes langues, 214; Troisième correctif : participants coréférentiels ou cooccurrence d'actants ayant le même rôle / des rôles différents, 216; Conclusions : valence, orientations, rôles, diathèses, 219; Schémas et matrices, 220.

4. Diathèses secondaires	221
Définition, 221; Les trois constructions de l'objet du palau, 222; Rôles des seconds actants dans les langues bantoues, 224; « Relational Grammar » et lois sur la diathèse, 225.	
<i>Chapitre XI Orientations secondaires, ambiguïté et « captation »</i>	226
1. Orientation secondaire, probabilité sémantique et ambiguïté	226
Ambiguïté de certaines marques d'actants, 226; Une certaine probabilité sémantique, 227; Un type particulier d'orientation secondaire : la captation, 229; Vraisemblance et absurdité, 230.	
2. La captation, un phénomène omniprésent	231
Equivalents de complétives et captation, 231; Captation et orientation secondaire : schémas, 232.	
3. La captation et le statut des marques segmentales d'actants	233
Retour sur la notion d'indice chez Tesnière et les notions équivalentes chez quelques autres, 233; Les marques segmentales d'actants ne sont pas des indices, ni des translatifs, 234; Marques d'actants : valence et traits distinctifs, 235; Un cas extrême : les énoncés sans relateur, 236.	
4. Diathèses, relateurs et captation	237
Relateurs et diathèses : ambiguïté des compléments en tagalog, 237; L'existence de transformations de diathèse suppose une catégorisation du réel qui rende possible le choix des termes affectés, 238; Captation et théorie des cas, 239; Cas morphologiques et syntaxiques en dyirbal, 240.	
5. Conclusion : captation et spécificité des systèmes	241
<i>Chapitre XII L'orientation secondaire des noms</i>	243
1. Valeur de <i>de</i> « joncteur » en français et orientation secondaire des noms	244
Valeur de <i>de</i> joncteur, 244; <i>de</i> joncteur et <i>de</i> relateur, 244; Orientations secondaires des noms et déterminants privilégiés, 245; La notion de Lexicases étendue aux noms, 246; Les notions de diathèses, primaire et secondaire, étendues aux noms, 247.	

2. Orientations parallèles	249
Déterminants des noms et des adjectifs et actants/circons- tants des verbes, 249; Schémas, 250.	
<i>Conclusion</i>	253
<i>Bibliographie</i>	257
<i>Index des notions</i>	263
<i>Index des langues</i>	269
<i>Liste des abréviations</i>	271



Introduction

Après une longue période durant laquelle les théories linguistiques ont fondé leurs interprétations sur la structure des énoncés (analyses en constituants immédiats, analyses fonctionnelles à partir d'énoncés minimaux étoffés ensuite par expansions successives, énoncés dérivés par transformations, etc.), on assiste aujourd'hui à un renouveau des théories de la valence qui fondent l'interprétation des structures sur la nature des constituants : c'est le cas aussi bien de la « Relational Grammar »¹ que de la théorie des « Lexicases »². Ce livre, qui se réclame en partie des travaux de Tesnière et de ses successeurs, s'inscrit dans ce renouveau, et se propose d'étudier les parties du discours dans certaines de leurs caractéristiques sémantiques et syntaxiques.

La nature des constituants détermine largement la structure des énoncés, au point qu'on a pu dire, sous forme de boutade, au XIII^e Congrès international des Linguistes de Tokyo, en 1982, que toute la grammaire d'une langue pourrait être intégrée dans le dictionnaire — pourvu, sans doute, que ce dictionnaire indique l'appartenance des unités à telle partie du discours ou à telle sous-classe de partie du discours définies par leurs valences, ce que fait d'ailleurs pour les verbes un dictionnaire comme celui d'Oxford.

1. Cf. bibliographie, *sub* Perlmutter, et aussi Kimenyi (application au kinyarwanda)

2. Cf. bibliographie, *sub* Starosta, et aussi Ballard, De Guzman (applications à des langues des Philippines). Pour d'autres théories de l'actance, cf., par exemple, les articles de Lazard et les communications au RIVALC réunies sous sa direction dans *Actances*, 1, 2, 3; pour une présentation critique de certains disciples de Tesnière, cf. Serbat, 1981, p. 145 sqq. Cf., aussi, les travaux de M. Gross (voir bibliographie) et le modèle des Lexiques-Grammaires.

Mais le choix d'un certain type de mots n'a pas seulement des conséquences sur la syntaxe de l'énoncé, il contribue aussi à la communication du sens : entre deux phrases en relation paraphrastique comme *la mastication lui est pénible* et *il mâche péniblement*, il est évident que le choix du nom abstrait d'action *mastication* ou du verbe *mâcher*, non seulement détermine la structure de l'ensemble de la phrase, c'est-à-dire la répartition et la hiérarchisation des éléments de la situation, procès et participants, mais change aussi le contenu sémantique précis, et même le style (caractère impersonnel, abstrait de la construction avec nom d'action et copule, etc.).

Syntaxe et sémantique sont liées : la syntaxe des différentes langues impose des catégorisations du réel aussi bien dans le domaine des « désignations » que dans celui des « relations » ou dans celui des « formulations »¹; ces catégorisations relèvent de ce que Cl. Hagège² appelle la « sémantique de la syntaxe ».

L'analyse linguistique doit partir, si elle ne veut pas s'égarer, des phénomènes syntaxiques : le linguiste se trouve sans cesse confronté au danger de projeter sur les langues des oppositions qu'elles ne possèdent pas; il devra toujours partir d'analyses morphosyntaxiques. Mais, inversement, l'encodage par le locuteur part des catégorisations opérées, entre autres, par la syntaxe, car c'est le réel que le locuteur doit analyser dans la perspective des structures et possibilités que lui offre la langue où il va s'exprimer. Aussi la « sémantique de la syntaxe » fournit-elle, en dernier ressort, la seule possibilité d'interprétation de l'organisation des énoncés.

Nous nous en tiendrons ici aux catégorisations et aux aspects de la « sémantique de la syntaxe » qui relèvent des parties du discours.

Ce livre, en même temps, s'inscrit dans une perspective plus large : jusqu'où l'expression du sens peut-elle se distribuer à travers la forme ? Quelle part de sens est attachée à tel segment de grande extension, sans qu'il soit possible de l'assigner à aucun de ses composants ? A l'autre extrême, quelle part de sens récurrente est assignable aux plus petits atomes de forme ? Dans le cas présent, qu'est-ce qui relève, dans le sens d'un énoncé, des informations syntaxiques et sémantiques stockées avec l'appartenance de ses dif-

1. Cf. B. Pottier, *Linguistique générale : théorie et description*, p. 35-103.

2. Cf. *L'homme de paroles*, p. 217.

férents constituants à telle ou telle partie du discours ? Comme ni la syntaxe, ni la « sémantique de la syntaxe » ne peuvent être réduites à ce qui relève des catégorisations, ce livre ne constitue qu'un chapitre d'un modèle linguistique plus général, la syntaxe pluridimensionnelle que nous évoquerons dans la conclusion.

La présente étude se divisera en quatre parties. La première abordera le problème de la définition des parties du discours ; c'est un point, essentiel, qui a été souvent négligé : la distribution des parties du discours varie largement d'une langue à l'autre et ces différences sont d'une grande conséquence pour la structure des systèmes syntaxiques.

La suite s'attachera aux notions de valence et d'orientation : l'orientation d'un terme est une caractéristique attachée à la sous-classe à laquelle il appartient et qui fait que, pour chaque constituant en relation avec lui, un certain rôle dans la situation réelle (comme agent, patient, destinataire, bénéficiaire, causateur, etc.) est associé à un certain rang dans la hiérarchisation de l'énoncé (sujet premier actant, second actant, etc., circonstant). Les formes verbales sont ainsi caractérisées, selon la sous-classe du verbe et la diathèse, par un certain nombre d'« orientations » (non seulement vers le sujet ou premier actant, mais aussi vers les autres participants) : nous opposerons ainsi des orientations primaires (vers le premier actant) et des orientations secondaires, etc. (vers le second actant et les autres participants) — nous reviendrons sur ces définitions au début de la deuxième partie.

Nous ferons ensuite de la notion d'orientation l'application la plus étendue possible, en en tirant toutes les conséquences. Les verbes ne constituent pas la seule partie du discours qui assigne de cette manière un rôle et un rang aux constituants en relation avec elle, nous verrons que les notions de valence et d'orientation, d'ordinaire réservées aux verbes, sont également applicables aux noms (deuxième partie) et même aux propositions (troisième partie). La quatrième partie sera consacrée aux orientations secondaires¹.

1. Une partie des idées exposées dans cet ouvrage ont fait l'objet d'articles : essentiellement, le chapitre I^{er} qui développe et complète une partie de « Sémantisme des parties du discours et sémantisme des relations » (*BSLP*), et les chapitres VII et VIII, qui reprennent partiellement la matière de « Syntaxe, morphologie et genèse de la forme dite "hypothétique" du palau » (*Cahiers de linguistique. Asie orientale*).

Le rôle de l'État est donc de garantir la sécurité des investissements et de promouvoir le développement économique. Ce rôle est particulièrement important dans les pays en développement où le secteur privé est souvent faible et où le secteur public est souvent inefficace. L'État doit donc intervenir pour créer un environnement favorable au développement économique. Cela implique notamment de garantir la sécurité des investissements, de promouvoir le développement économique, et de garantir la sécurité des investissements.

Le rôle de l'État est donc de garantir la sécurité des investissements et de promouvoir le développement économique. Ce rôle est particulièrement important dans les pays en développement où le secteur privé est souvent faible et où le secteur public est souvent inefficace. L'État doit donc intervenir pour créer un environnement favorable au développement économique. Cela implique notamment de garantir la sécurité des investissements, de promouvoir le développement économique, et de garantir la sécurité des investissements.

Le rôle de l'État est donc de garantir la sécurité des investissements et de promouvoir le développement économique. Ce rôle est particulièrement important dans les pays en développement où le secteur privé est souvent faible et où le secteur public est souvent inefficace. L'État doit donc intervenir pour créer un environnement favorable au développement économique. Cela implique notamment de garantir la sécurité des investissements, de promouvoir le développement économique, et de garantir la sécurité des investissements.

Le rôle de l'État est donc de garantir la sécurité des investissements et de promouvoir le développement économique. Ce rôle est particulièrement important dans les pays en développement où le secteur privé est souvent faible et où le secteur public est souvent inefficace. L'État doit donc intervenir pour créer un environnement favorable au développement économique. Cela implique notamment de garantir la sécurité des investissements, de promouvoir le développement économique, et de garantir la sécurité des investissements.

PREMIERE PARTIE

Introduction et sommaire des parties de discours

Chapitre Premier

LE PROBLÈME DE LA DÉFINITION DES PARTIES DU DISCOURS : LA DISTINCTION ENTRE SUBSTANTIF ET NOM

Le premier problème qui se pose à propos des parties du discours est celui de les distinguer et de les définir. En effet, les différences entre les langues imposent de proposer des définitions idiomatiques des parties du discours propres à chaque langue, et, de là, par généralisation, propres aux différents types de langues. Cela suppose trois étapes : il faut premièrement distinguer les parties du discours, deuxièmement les définir, troisièmement en décrire la distribution.

La description nécessite d'abord qu'on se donne des critères fiables permettant de distinguer les différentes parties du discours existant réellement dans la langue considérée. L'école de Jacqueline Thomas¹ est une des rares, sinon la seule, à l'avoir fait systématiquement. Mais il faut aller plus loin. Distinguer les parties du discours, ce n'est pas les définir. Pour distinguer efficacement, sans risque d'ethnocentrisme, les parties du discours d'une langue, il suffira d'établir un nombre de critères discriminatoires (généralement combinatoires) minimum. Mais quand il s'agit de les définir, il faut — au moins, dans l'idéal — décrire la totalité de leurs caractéristiques morphologiques et syntaxiques (en premier

1. J. Thomas et L. Bouquiaux, *Enquête et description des langues à tradition orale* (2^e éd.), 1976.

lieu, les fonctions qu'elles peuvent remplir, mais aussi les morphèmes avec lesquels elles sont compatibles, et, de proche en proche, l'ensemble des contraintes distributionnelles qui les caractérisent, et enfin les transformations et autres opérations auxquelles elles peuvent donner lieu, etc.). Seule une définition des parties du discours la plus complète possible peut permettre de dégager leur distribution d'ensemble et, de là, comprendre leur articulation avec les autres dimensions du système de la langue. D'une manière générale, on ne doit pas confondre en linguistique critères d'identification et définitions.

Certains des problèmes que pose une définition idiomatique des parties du discours sont bien connus : langues sans adjectifs, sans adverbes, etc. Mais ce sont ceux, à la mode actuellement, attachés à la distinction verbo-nominale qui nous semblent les plus importants, au moins dans l'état actuel du développement des théories : cette distinction est en effet dans un grand nombre de langues au centre même de la distribution de l'ensemble des parties du discours.

Ce genre de problèmes est particulièrement sensible lorsqu'on est confronté à des langues peu connues, mais on verra que la définition et la distribution des parties du discours dans des langues aussi étudiées que le français ou l'anglais réservent également des surprises, pour peu que l'on pousse les raisonnements jusque dans leurs dernières conséquences, c'est-à-dire, entre autres, que l'on applique aux langues mieux connues les critères et les notions qu'on a dû élaborer pour rendre compte des phénomènes des langues moins connues.

1. PROBLÈMES DE DISTRIBUTION

a / Un type particulier de distribution des parties du discours

Les langues sans copule constituent un type largement représenté, mais on semble très souvent oublier que l'absence de copule implique que les nominaux aient pour fonction fondamentale, outre celle, habituelle, de fournir les désignations des participants, celle de fournir des prédicats, c'est-à-dire que les noms soient des prédicatifs et que, sur ce plan, ils ne se distinguent pas des verbes.

Or, dans une partie des langues sans copule, l'identité de comportement syntaxique entre noms et verbes va beaucoup plus loin : non seulement : 1) les noms peuvent être des prédicats au même titre que les verbes, sans intervention d'une marque particulière; mais 2) les équivalents de nos adjectifs épithètes, noms apposés et relatives par *qui* sont marqués de la même manière (ce qui peut être considéré comme une conséquence directe de l'identité de comportement des noms et des verbes face à la fonction prédicative); 3) enfin, noms et verbes (et adjectifs) se nominalisent, ou se substantivent¹, de la même façon : rien de comparable avec l'opposition qui existe en français entre les articles *le, la, les, un, une, des* devant les nominaux et les *celui qui, celle(s) qui, ceux qui*, devant les verbes, ou en anglais entre *the* et *the one(s) who (which)*.

On se contente généralement de classer les langues qui présentent l'ensemble de ces traits parmi les langues sans copule; on pose éventuellement un verbe « être » « sous-entendu » ou « sous-jacent », sans en tirer d'autres conséquences, alors qu'il s'agit d'un phénomène ayant des répercussions considérables sur le système entier de la langue : parties du discours et fonctions, syntaxe et sémantique. Ces phénomènes méritent au contraire une analyse approfondie, qui conduira à reconsidérer l'ensemble de la distribution des parties du discours dans ce type de langues.

b | Les noms, adjectifs et verbes et les fonctions en tagalog

Nous prendrons le tagalog² comme exemple de ce type de langues. Si l'opposition entre noms et verbes (et adjectifs) y est nettement marquée³, le comportement de ces parties du discours est cependant identique sur trois points :

1) Les noms et les adjectifs fournissent des prédicats au même

1. « Nominaliser » ou « substantiver », on verra que l'essentiel du problème réside précisément dans la définition que l'on donne de ces deux termes et dans la distinction qu'on établit entre les deux.

2. Nous empruntons nos exemples à Ramos, *Tagalog Structures*, et à Schachter et Otanes, *Tagalog Reference Grammar*.

3. Compatibilité des thèmes nominaux *vs* adjectivaux *vs* verbaux avec des affixes différents : affixes de voix et affixes aspecto-temporels pour les verbes *vs* affixes de noms abstraits, etc., *vs* affixes de degrés pour les adjectifs, selon une répartition courante dans les langues possédant ces trois parties du discours.

titre, et dans les mêmes structures, que les verbes : dans la phrase non marquée, le prédicat est en première position et le sujet est introduit par *ang* (ou *si* quand il s'agit d'un nom propre) :

*k-um-uha*¹ *ang bata nang libro*
Verbe Sujet
« l'enfant a obtenu un livre »²

k-in-uha nang bata ang libro
Verbe Sujet
« l'enfant a obtenu le livre »

maganda ang dalaga
Adjectif Sujet
« une/la femme est belle »

doktor si Pedro
Nom Sujet
« Pedro est médecin »

2) Les équivalents de nos adjectifs épithètes, noms apposés et relatives par *qui*, présentent la même structure : insertion dans le syntagme et morphème *na* (-*ng* après voyelle) :

bata -ng kumuha nang libro
enfant Verbe livre
« enfant qui a obtenu un livre »

libro -ng kinuha nang bata
livre Verbe enfant
« livre que l'enfant a obtenu », « livre obtenu par l'enfant »

1. *kumuha* et *kinuha* s'analysent en *kuha* « obtenir », -*um-*, infix qui marque l'orientation du verbe vers un sujet agent, -*in-*, infix qui marque l'orientation du verbe vers un sujet patient (amalgamé avec une marque temporelle de passé). Ces deux infixes font partie d'une vaste série d'affixes (préfixes, infixes, suffixes) qui marquent les différentes voix du verbe (« focus ») avec sujet agent, patient, « actant directionnel », mais aussi bénéficiaire, but, causateur, lieu, etc.

ang devant nom commun (*si* devant nom propre) marque le sujet (premier actant du verbe), *nang* (*ni* devant nom propre) le second actant et le génitif, *sa* (*kay* devant nom propre), les circonstants. Sur la graphie *nang*, voir p. 23.

2. Il est à noter que les oppositions de voix ne sont rendues chez Schachter et Otanes que dans ce cas, et, même dans ce cas, la traduction ne retient que l'opposition de définitude et non la différence de voix à proprement parler : le patient sujet est défini du fait d'une contrainte de définitude sur le sujet-thème (voir, sur ce problème, Li et Thompson).

dalaga -ng maganda ou *maganda -ng dalaga*
 Nom Adjectif Adjectif Nom
 « belle femme »¹

si Pedro -ng doktor
 Nom
 « Pedro le médecin »

3) Noms, adjectifs et verbes se substantivent (ou nominalisent) de la même façon : en tagalog, les verbes et les adjectifs sont précédés, comme les noms, de *ang* quand ils fonctionnent comme sujet d'une proposition ou comme prédicats dits « définis » des propositions équatives :

sundalo ang p-um-atay
 Prédicat Sujet
 soldat tuer (à la voix active; marque *-um-*)
 « celui qui a tué (, c') est un soldat »

mga pinggan ang h-in-ugas-an *ni Rosa*
 Prédicat Sujet Actant II
 MPL plat laver (à la voix passive en *-an*, NPropre
-in- = infixe de passé)
 « Ce que Rosa a lavé, ce sont des assiettes »
 (« What Rosa washed is some dishes », TRG, p. 154)

Amerikana ang titser
ang mayaman
ang nakito ko
 « le professeur
 le riche
 celui que j'ai vu est Américain »

On trouve la même identité de comportement des noms, des adjectifs et des verbes après la marque *nang* (nous préférons cette graphie au *ng* généralement utilisé parce qu'elle est conforme à la prononciation réelle /*naŋ*/ et à l'analyse en *n-* marque de génitif et de second actant + *ang*). *Nang* est à la fois la marque des seconds

1. Cette permutation (sans différence de sens, selon Schachter) est caractéristique de très nombreuses langues de cette famille.

actants patient et agent, et la marque de génitif (elle introduit aussi certains compléments d'adjectifs) :

kumuha ang bata nang libro
Sujet agent Actant II patient

« l'enfant a obtenu un livre »

kinuha nang bata ang libro
Actant II agent Sujet patient

« le livre a été obtenu par l'enfant »¹

ang lapis nang bata
Possesseur

« le stylo de l'enfant »

Nang peut être suivi aussi bien d'un nom, comme dans les exemples précédents, que d'un adjectif ou un verbe :

g-in-ambala siya nang maingay
interrompre Pers bruyant
(voix passive au passé : *-in-*) 3 sg

nang k-um-a-kain
manger (à l'actif)
Prédicat Sujet Actant II

« Il a été interrompu par le bruyant
par celui qui était en train de manger »

De même, la marque *sa* qui introduit les circonstants et les compléments directionnels peut être aussi bien suivie d'un nom :

kumakain siya sa iskwela
Verbe Sujet Circonstant
« Il mange à l'école »

que d'un adjectif ou un verbe :

i-b-in-igay ko ang paketa sa matangkad
donner Pers paquet grand
(au passif; marque = *i-*) 1 sg

sa nag- hi- hintay
passé impfif attendre
Prédicat Act II Sujet ComplDir

« J'ai donné le paquet au grand
à celui qui attendait »
(lit. « le paquet a été donné par moi au... »)

1. Sur l'opposition entre patient défini et indéfini associée au changement de voix, cf. ci-dessus la note 2, p. 22.

c / Parties du discours et fonctions

Les terminologies généralement utilisées, comme celle de P. Schachter et F. Otanes dans leur *Tagalog Reference Grammar*, par exemple, brouillent les faits. Ces auteurs parlent de « Nominalized Adjectives and Verbals » à propos de *ang* + adjectif ou verbe et de « Marked Nouns » à propos de *ang* + nom. Cette terminologie introduit une dissymétrie qui masque l'économie du système : pour pouvoir dire que *ang* + adjectif ou verbe sont nominalisés, il faudrait que *ang* les mette sur le même plan qu'un nom ; or, un nom est précédé de *ang* exactement dans les mêmes cas qu'un adjectif ou un verbe ; si *ang* nominalise les adjectifs et les verbes, que fait-il devant les noms ? On se trouve placé devant le paradoxe d'un nom qui a besoin d'une marque de nominalisation pour fonctionner comme un nom ! On verra (chap. I-7 a) que ce paradoxe, ou plutôt cette aporie, est indissolublement lié à la notion même de « modalité nominale » (A. Martinet), ou aux notions équivalentes proposées par d'autres linguistes.

Noms, adjectifs et verbes ont exactement le même comportement face aux fonctions ; en réalité, c'est entre *ang* + Nom/Adjectif/Verbe et Nom/Adjectif/Verbe sans *ang* que passe l'opposition pertinente : $\emptyset + X$ et *ang* + X¹, où X peut être un nom, un adjectif ou un verbe, ne remplissent jamais les mêmes fonctions :

- $\emptyset + X$ est prédicat,
déterminant épithétique introduit par *na* ;
- *ang* + X est premier actant,
prédicat « défini »,
second actant (et génitif),

puisque *nang* doit s'interpréter comme un *n-* + *ang* où *n-* est la véritable marque de second actant ou de génitif.

Il existe donc une opposition entre deux séries de fonctions qui coïncide avec la présence ou l'absence de *ang*, et non avec la distribution des parties du discours entre noms, adjectifs et verbes.

1. A côté, on a également *sa* + X qui fournit des circonstants (cf. plus loin chap. I-4).

2. PARTIES DU DISCOURS ET SUPERPARTIES DU DISCOURS

a | La notion de superpartie du discours

L'opposition entre *ang* X et \emptyset X correspond bien cependant à une opposition de parties du discours, mais cette opposition ne joue pas au niveau des noms, des adjectifs et des verbes : *ang* + X commute en effet avec les personnels indépendants et les démonstratifs (ainsi qu'avec *si* + nom propre).

En face de :

<i>tumakbo</i>	<i>ang bata</i>	« l'enfant courut »
courir	enfant	
<i>doktor</i>	<i>si Pedro</i>	« Pedro est médecin »
médecin	Pedro	
<i>maganda</i>	<i>ang baro</i>	« le vêtement est beau »
beau	vêtement	

on peut avoir, avec un personnel indépendant (*siya* et *ka* dans les exemples suivants) :

<i>tumakbo siya</i>	
« il courut »	
<i>doktor siya</i>	
« il est médecin »	
<i>maganda ka</i>	
« tu es beau/belle »	

ou, avec un démonstratif (*iyon* et *ito* dans les exemples) :

<i>tumakbo iyon</i>	
« celui-là courut »	
<i>bahay ito</i>	
« ceci est une maison »	
<i>maganda ito</i>	
« ceci est beau »	

Il n'y a donc pas seulement opposition de fonctions, mais opposition entre deux ensembles de parties du discours définies syntaxiquement : un ensemble X qui comprend noms, adjectifs et verbes et qui assure la fonction prédicative, et un ensemble Y constitué des personnels indépendants sujets et des démonstratifs qui assure la fonction d'actant I (et II, moyennant l'intervention de la marque *n-*, ou d'autres marques), fonctions que les noms aussi bien que les adjectifs et les verbes ne peuvent exercer que précédés de *ang*.

Du point de vue des fonctions, tout se passe comme si noms, adjectifs et verbes constituaient une seule partie du discours; mais, comme, par ailleurs, noms, adjectifs et verbes constituent trois catégories tout à fait distinctes, il ne peut être question de considérer qu'ils forment une seule et même partie du discours. Cette situation n'est pas rare, contrairement à ce que l'on pourrait croire; aussi proposerons-nous le terme de « superpartie du discours » pour désigner un ensemble de parties du discours, par ailleurs distinctes, mais ayant les mêmes fonctions : noms, adjectifs et verbes constituent une seule et même superpartie du discours en tagalog.

Parties du discours et superparties du discours ne jouent pas au même niveau de la distribution, le terme de « superpartie du discours » a l'avantage de le souligner. Les parties du discours d'une langue forment un ensemble structuré et hiérarchisé en superparties du discours, en parties du discours, et aussi, comme on le verra, en « sous-classes de parties du discours »; on ne peut se contenter de dresser de simples listes de parties du discours.

Du point de vue des fonctions, démonstratifs et personnels indépendants forment une autre « superpartie du discours ».

b | Translation

Quant à *ang*, il permet aux membres de la superpartie du discours X, c'est-à-dire aux noms, aux adjectifs et aux verbes, d'exercer les fonctions caractéristiques de la superpartie du discours Y, c'est-à-dire des démonstratifs et des personnels indépendants. Sur le plan des fonctions, *ang* ouvre aux X un ensemble de nouvelles fonctions caractéristiques d'une autre catégorie, tout se passe comme si *ang* changeait les X de partie du discours; ce changement de partie du

Outre la question de la définition et de la distribution des parties du discours, variables d'un type de langues à l'autre, cet ouvrage réexamine un certain nombre de problématiques essentielles : opposition verbo-nominale, statut des relateurs et des modalités. Une large place est réservée également aux notions de valence et d'orientation : la nouveauté réside ici dans l'application extensive faite de ces notions, aux syntagmes (entre autres génitifs), aux propositions (complétives, relatives par *qui*, par *que*) et aux affixes (personnels). Le modèle d'analyse proposé, qui se réclame de certains grands noms de la tradition linguistique française (Guillaume, A. Sauvageot, Tesnière), ne néglige pas pour autant les acquis des théories récentes (grammaire des cas, lexicases, grammaire relationnelle, etc.) ; il fournit aussi bien un cadre applicable à la description des langues particulières qu'un point de départ pour une typologie ; ainsi on trouvera, dans ce livre, des analyses nouvelles de phénomènes de langues variées (tagalog, palau, turc, nahuatl, kinyarwanda, français, etc.).



Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

